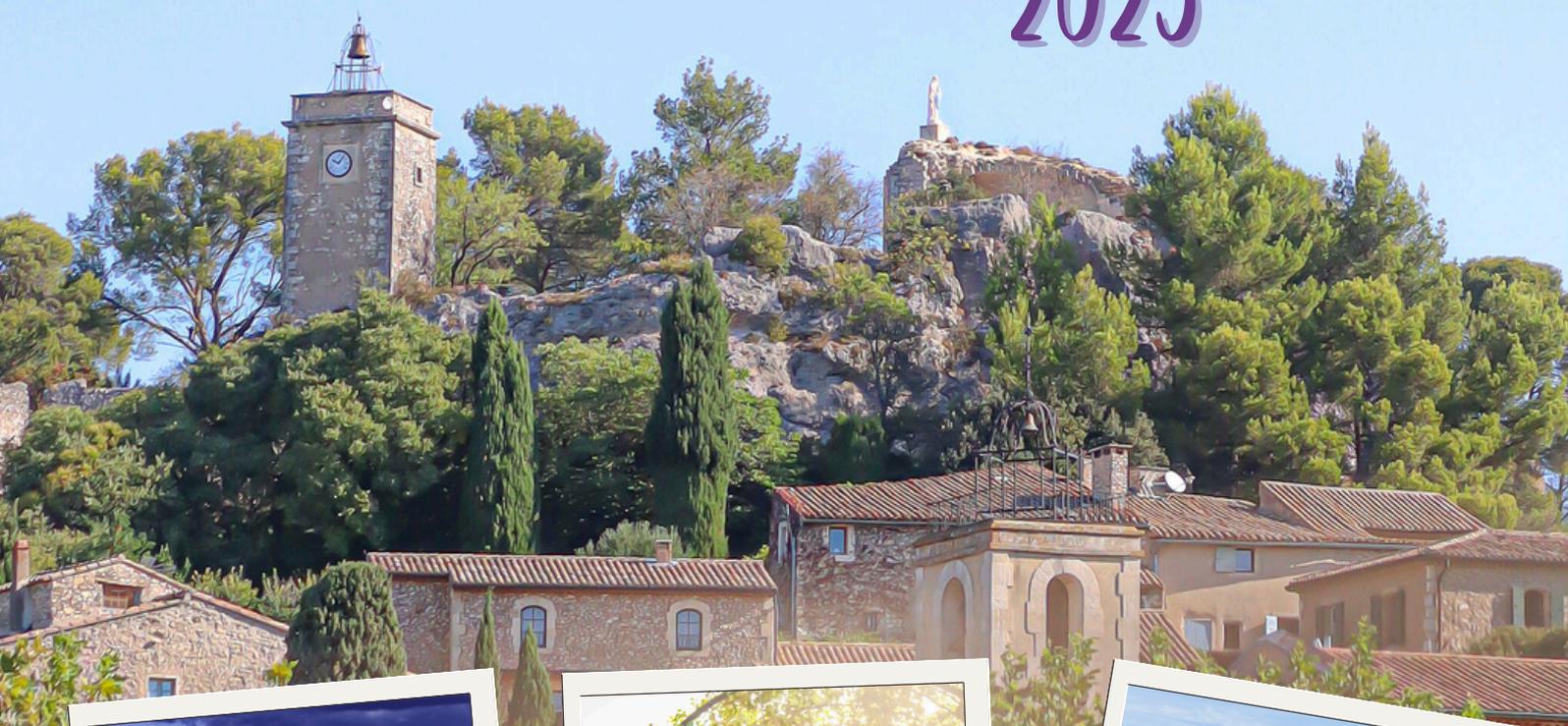
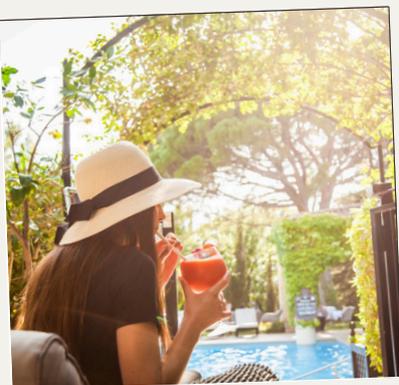


Guide du Partenariat 2025



Fontvieille



Saint-Rémy-de-Provence



Eygalières & Mouries

Sommaire



p4

Qui
sommes-nous ?



p6

Zoom sur
l'année



p6

Notre équipe



p10

Que fait l'office
de tourisme ?



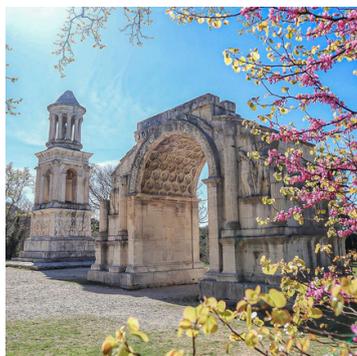
p16

Événements
pour nos
partenaires

Retrouvez notre espace
partenaires sur le site internet

www.alpillesenprovence.com

GUIDE PARTENARIAT 2025



p18

Tarifs



p19

Pack
Communication



p21

Conseils



p22

Étapes pour
devenir
partenaire



p23

Contacts

Retrouvez notre espace
partenaires sur le site internet

www.alpillesenprovence.com

Qui sommes-nous ?

UN TERRITOIRE, 4 POINTS D'ACCUEIL



L'équipe de l'Office de Tourisme Alpilles en Provence se mobilise à vos côtés autour de 5 grandes missions ! Notre office intègre 8 communes : Aureille, Eygalières, Fontvieille, Mas-Blanc-des-Alpilles, Mouriès, Paradou, Saint-Étienne-du-Grès, et Saint-Rémy-de-Provence avec 4 points d'accueil : **Saint-Rémy-de-Provence, Fontvieille, Mouriès et Eygalières.**

Vous découvrirez, dans ce guide, les outils de promotion que nous vous proposerons tout au long de l'année.

NOS MISSIONS

1 Accueillir et conseiller
au sein de nos bureaux
d'informations touristiques.

**2 Commercialiser des
offres touristiques**
grâce au nouveau service
commercial.

**3 Accompagner les
professionnels**
de la destination dans leurs
activités et dans la promotion de
cette dernière.

4 Promouvoir la destination
sur des marchés cohérents en France et à
l'étranger vers des cibles identifiées.

5 Animer le territoire
Chaque année, l'Office de Tourisme
organise deux événements majeurs ; la
Foire aux Santons à Fontvieille et le
Marché des Créateurs à Saint-Rémy-
de-Provence.



NOS ENGAGEMENTS

L'Office de Tourisme Intercommunal et son équipe sont investis depuis plusieurs années dans **une démarche qualité** afin de valoriser la destination touristique.

La marque Qualité Tourisme est un outil pour l'amélioration de la qualité de l'accueil et des prestations touristiques en France, développé par l'Etat (via la Direction Générale des Entreprises) dans le cadre d'un plan national.

L'écoute et la satisfaction des clients sont au cœur du dispositif.

La marque Qualité Tourisme est un élément de réassurance pour les visiteurs, mais aussi pour les socioprofessionnels et les élus.

L'objectif de l'Office de Tourisme est d'être dans une démarche continue d'excellence pour :

La garantie d'une qualité de service constante, indissociable d'une équipe investie et motivée.

L'amélioration continue de nos compétences, grâce à un management fédérateur autour de projets communs et favorisant la montée en compétences du personnel.

L'écoute de la satisfaction des visiteurs et des professionnels, afin de sans cesse optimiser nos services.

Notre responsable Qualité coordonne la démarche qualité et travaille avec une équipe de référents dans chacun des services de l'Office de Tourisme.

Depuis sa création, l'Office de Tourisme Intercommunal a travaillé en vue de la certification. Suite à plusieurs audits, **la démarche qualité a été renouvelée en septembre 2022 avec la très bonne note de 94%, ainsi que le classement en catégorie I.**

L'Office de Tourisme entame un nouveau projet pour 2026 avec la "Destination d'excellence".

Le label « Destination d'excellence », créé au 1er mai 2024, a vocation à remplacer « Qualité Tourisme ». Il reprend l'essentiel du dispositif « Qualité Tourisme », en particulier la garantie du haut niveau de qualité de l'accueil, et renforce le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité et d'information des publics en situation de handicap quant à l'accessibilité des prestations proposées. Il est géré par Atout France.



Zoom sur l'année



CHIFFRES 2024



+85 000

visiteurs accueillis



19

accueils presse

73

aides technique



4

points d'information
touristique



+195 000

visiteurs sur notre site
Internet



+400

partenaires



24 000

Abonnés



165

dossiers au service groupe



8738

Followers



Zoom sur l'année



TEMPS FORTS

Mission aux Etats Unis avec Atout France - janvier

Workshop Presse à Paris - février

Comme chaque année l'Office de Tourisme participe au rendez-vous annuel des rencontres journalistiques de l'agence Fluxus Communication.



Rendez-Vous France à Toulouse - mars

L'Office de Tourisme a participé au salon "Rendez-vous en France" à Toulouse dans le but de promouvoir sa destination auprès des acteurs internationaux du secteur touristique.



Accueil de 40 TO internationaux - mars

L'Office de Tourisme a récemment accueilli plus de 40 tours opérateurs internationaux. Cette initiative vise à promouvoir la destination à l'échelle mondiale, en présentant aux professionnels du secteur touristique les nombreux attraits de la région. Ces visites permettent aux TO de mieux connaître la région, favorisant ainsi la création de nouvelles offres touristiques pour leurs clients.



Journée des partenaires - avril

Tous les acteurs du tourisme réunis en un même lieu pour lancer la saison touristique et se rencontrer, échanger ensemble pour réserver le meilleur des accueils aux touristes sur notre territoire.



Première année du BIT à Eygalières

L'Office de Tourisme Alpilles en Provence poursuit sa mission d'accueil au plus près des touristes avec l'ouverture en juin 2023 d'un BIT dans le village d'Eygalières.



L'ÉQUIPE ALPILLES EN PROVENCE

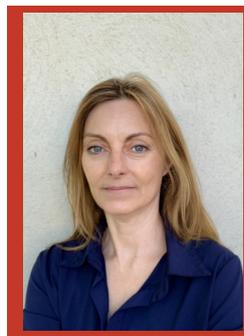
Service Accueil



Florence Nologues

**Responsable Accueil
Qualité et boutique**

qualite@alpillesenprovence.com
Tél : 04 90 92 70 00



Corinne Vantalon

**Responsable Bureau
d'Information de Fontvieille**

c.vantalon@alpillesenprovence.com
Tél : 04 90 54 77 01



Ute Gutseel

**Conseillère en séjour à
Saint-Rémy-de-Provence**

saintremy@alpillesenprovence.com
Tél : 04 90 92 05 22



Karin Onink

**Conseillère en séjour
à Fontvieille**

fontvieille@alpillesenprovence.com
Tél : 04 90 54 67 49



Sophie Gérard

**Conseillère en séjour à
Saint-Rémy-de-Provence**

saintremy@alpillesenprovence.com
Tél : 04 90 92 05 22



Marylou Vigneau

**Conseillère en séjour Bureau
d'Information de Mouriès**

mouries@alpillesenprovence.com
Tél : 04 90 47 56 58



Jessica Malkas

**Conseillère en séjour
Bureau d'Information
Eygalières**

eygalieres@alpillesenprovence.com
Tél : 04 90 92 70 03



Direction



Ingrid Caceres

**Directrice Office de Tourisme
Intercommunal**

direction@alpillesenprovence.com
Tél : 04 90 92 74 92

Service Comptabilité



Elodie Gerbaud

**Responsable Régie,
Comptabilité**

regie@alpillesenprovence.com
Tél : 04 90 92 74 92

Service Communication



Clara Autillo

**Chargée communication, presse,
partenariats et éditions**

communication@alpillesenprovence.com
partenaires@alpillesenprovence.com

Tél : 04 90 92 74 91 / 06 79 25 41 01



Vanessa Lopes

**Chargée Web, site Internet
et base de données Apidae**

web@alpillesenprovence.com
Tél : 04 90 92 74 93



Valentin Leurs

**Alternant communication, presse,
partenariats et éditions**

communication2@alpillesenprovence.com
partenaires@alpillesenprovence.com

Tél : 06 79 25 41 01

Service Commercial



Mélissa Grès

**Responsable commerciale
et service groupes**

commercial@alpillesenprovence.com
groupes@alpillesenprovence.com

Tél : 04 90 92 74 90 / 06 79 25 39 54



Mélissa Alonso

**Assistante commerciale
et conseillère en séjour**

groupes2@alpillesenprovence.com

Tél. 04 90 92 74 90



Que fait l'office de tourisme pour vous ?

PROMOUVOIR VOTRE ACTIVITÉ ET NOTRE TERRITOIRE

ACCUEIL PRESSE ET AIDES TECHNIQUES

Notre connaissance du territoire nous permet de répondre à tous les angles que les médias souhaitent traiter. Nous répondons aux demandes les plus spécifiques en mettant en place des parcours, des accueils, des relations avec des journalistes avec des référents locaux et nos partenaires. Pour accroître la notoriété de notre territoire, nous mettons en œuvre des actions ciblées auprès des médias locaux, régionaux, nationaux et internationaux :

Promotion des atouts locaux : mise en valeur du patrimoine culturel, des sites naturels et des événements locaux à travers des dossiers de presse attrayants et des visuels.

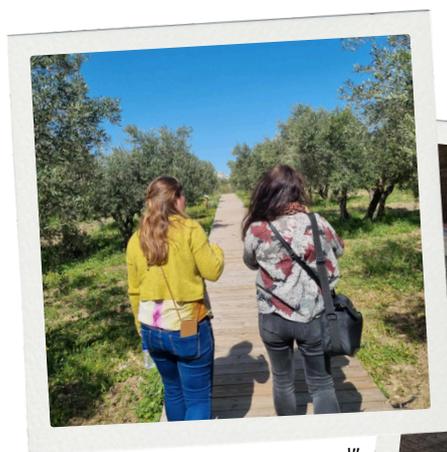
Accueils presse personnalisés : organisation de plus de 18 accueils presse annuels en collaboration avec Provence Tourisme et le Comité Régional du Tourisme, offrant des programmes sur mesure pour chaque journaliste et Tour Opérateur.

Action de promotion : accueil de Tour Opérateur sur notre territoire venus du monde entier à la découverte de notre territoire (hébergements, gastronomie, activités loisirs...)

Déplacement de l'OTI sur des salons à l'étranger, rencontre avec des TO lointains..

Relations médias : contacts réguliers avec les médias pour partager des communiqués de presse et organiser des événements spéciaux.

Communication digitale : campagnes actives sur les réseaux sociaux avec des hashtags dédiés et sur le web en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme.



Accueil Presse "le Routard"



Accueil Eductour Rendez-vous France



UNE PRÉSENCE ACTIVE SUR LE DIGITAL

LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'équipe communication travaille sur un calendrier éditorial qui permet de planifier en amont les publications et les sujets traités. Une stratégie est élaborée chaque année pour développer la destination.

Nous sommes présents sur les principaux réseaux sociaux pour vous tenir informés et vous inspirer :

- Facebook : Suivez nos pages Alpilles Actus/Sorties et Alpilles Provence Tourisme, cumulant environ 24 000 fans, pour découvrir les dernières actualités et événements dans les Alpilles.
- Instagram : pour explorer notre région à travers des images captivantes via hashtags #jevisitelesAlpilles et #alpillesenprovence où plus de 30 000 photos ont été partagées.

Nous menons des campagnes dynamiques avec des hashtags dédiés et des story interactives pour encourager le partage d'expériences dans les Alpilles.

 **8738**
Followers

 **24 000**
Abonnés cumulés

NOUVEAU

Cette année sera marquée par le **développement d'un compte TikTok**. Conscients de l'importance croissante des médias sociaux pour toucher un public jeune et dynamique, nous avons décidé d'étendre notre présence sur cette plateforme en pleine expansion.

Notre compte TikTok nous permettra de mettre en valeur les atouts touristiques de notre territoire à travers des contenus vidéo attractifs et engageants. Engager les jeunes voyageurs et locaux en utilisant un canal de communication qui leur est familier.



PARTENARIAT ET NEWSLETTER

Depuis notre site Internet, les internautes peuvent s'inscrire à nos mails d'informations.

Toutes les deux semaines notre newsletter est envoyée, conçue pour vous et vos clients. Nous y mettons en avant l'ensemble des événements de la destination, ainsi que les actualités et nouveautés de nos partenaires.

Inscrivez-vous dès maintenant depuis notre site Internet pour ne rien manquer de l'actualité de notre destination et pour profiter des meilleures opportunités que nous proposons.

SITE INTERNET



Outil numérique indispensable à la promotion du territoire. Notre site Internet apporte une meilleure visibilité des atouts touristiques de notre destination. L'organisation des contenus a été pensée pour offrir la meilleure expérience utilisateur possible.

Comment venir ? Que faire ? Où dormir ? Les incontournables... Retrouvez toutes les informations pratiques essentielles aux voyageurs. Qu'il s'agisse de trouver des hébergements, de dénicher des restaurants, ou d'accéder à une liste d'activités, tout cela est désormais à portée de tous en français, anglais et allemand.

www.alpillesenprovence.com

OUTILS DÉVELOPPÉS

Notre site internet, www.alpillesenprovence.com, fait l'objet d'une mise à jour constante. **Une refonte majeure est en projet.** Cette initiative s'inscrit dans notre démarche d'amélioration continue de nos services et de notre communication. La nouvelle version de notre site internet visera à :

- **Améliorer l'expérience utilisateur** : Une navigation plus intuitive et ergonomique pour faciliter l'accès aux informations.
- **Moderniser l'interface** : Un design attractif pour mieux refléter l'image de notre région.
- **Enrichir les contenus** : Des informations actualisées, des guides détaillés, et des ressources utiles.
- **Renforcer l'interactivité** : De nouvelles fonctionnalités pour une interaction accrue avec nos utilisateurs et partenaires.

NOUVEAU

Agenda Audio : Nouveau depuis la saison 2024 en partenariat avec Anto info, application d'agenda audio pour faciliter l'accès des utilisateurs. Notre agenda est accessible en audio via un QR code et par téléphone au 04 84 51 99 95. Un Widget est présent sur certains événements de notre agenda afin d'écouter les événements.



Agenda Audio

APIDAE

En tant que partenaire, vous intégrez le réseau APIDAE, la **première plateforme touristique collaborative.** Vos informations bénéficient d'une visibilité accrue, non seulement sur le site de l'Office de Tourisme, mais aussi via nos partenaires Provence Tourisme, le Comité Régional du Tourisme Région Sud, et tous les Offices de Tourisme de la région PACA.



ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS

ÉVÉNEMENT CULTUREL

Billetterie physique : La richesse et la diversité de l'offre festivalière sont une particularité de notre destination un moteur d'attractivité. **L'Office de Tourisme continue de soutenir les organisateurs dans la promotion de leurs festivals**, d'apporter son appui à l'accueil des journalistes et d'assurer la billetterie des spectacles dans les bureaux d'informations touristiques (convention obligatoire).

ÉVÉNEMENT TOURISTIQUE

Marché des créateurs à Saint-Rémy-de-Provence

Depuis plus de 20 ans, l'office de tourisme organise le **Marché des créateurs**. Ce marché est devenu l'événement incontournable de l'été, et a lieu tous les mardis soirs. L'objectif principal de ce marché est de mettre en avant les savoir-faire locaux. On y trouve une variété de produits artisanaux et artistiques, créés par des artisans de la région. Cet événement permet non seulement de découvrir des talents locaux, mais aussi de soutenir l'économie locale en offrant une vitrine aux créateurs. Le Marché des créateurs est ainsi une occasion de célébrer la créativité et l'artisanat régional dans une ambiance conviviale et estivale.



Foire aux Santons et Marché de Noël à Fontvieille

L'Office de tourisme organise la Foire aux Santons le 2^{ème} week-end de novembre. **Cet événement est une véritable institution**, attirant chaque année un large public. On y retrouve les célèbres santonniers de Provence, venus exposer et vendre leurs créations. La foire offre une large sélection de santons traditionnels et d'accessoires indispensables pour préparer les fêtes de fin d'année. C'est une occasion unique de découvrir l'artisanat provençal et de se plonger dans l'esprit de Noël, tout en soutenant les artisans locaux.

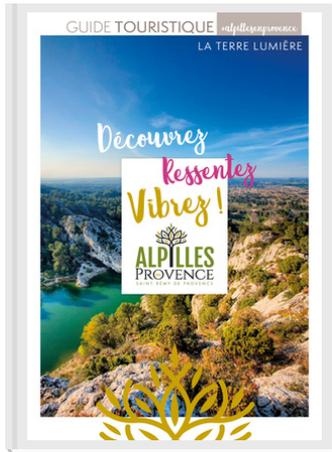


NOS ÉDITIONS

La destination Alpilles en Provence se décline en plusieurs brochures et plans informatifs et attractifs. Devenir partenaire de l'office de tourisme, c'est vous assurer une belle communication pour votre activité.

BROCHURES

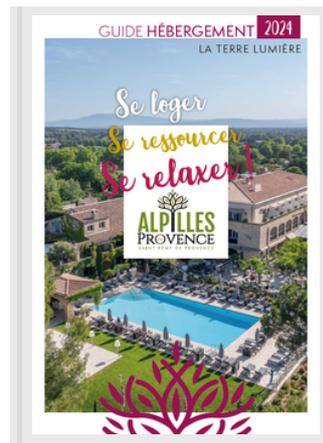
**Guide
Touristique Alpilles**



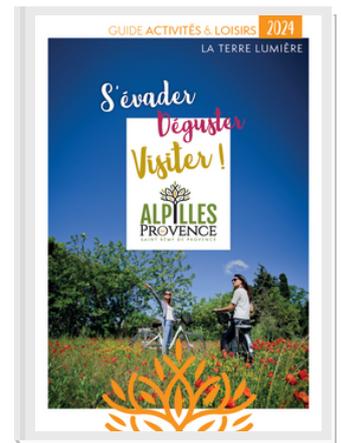
**Guide
Restaurants et commerces**



**Guide
Hébergements**



**Guide
Activités et Loisirs**



PLANS :

**Plan de Ville
Saint-Rémy-de-Provence**



Plan de Région



**Plan de Ville
Mouriès**



**Plan de Ville
Fontvieille**



DIFFUSION



À l'**accueil** dans nos points d'informations touristiques.



Via le logiciel utilisé par les Offices de Tourisme du département du 13.



Par **courrier** et par **mail** en réponse aux demandes d'informations.



Sur les **opérations de promotion nationales et internationales** (workshop OT/journalistes, éducteurs).



En **PDF** téléchargeables et en consultation sur le **site web**.



Distribution aux **partenaires** adhérents.

COMMERCIALISER L'OFFRE TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme, immatriculé au Registre National des Opérateurs de voyages et de séjours, s'engage activement dans le développement de son service commercial et la valorisation de vos activités à travers plusieurs actions :

- **Production et commercialisation d'offres** : nous proposons des visites, excursions et séjours adaptés aux groupes constitués tels que associations, autocaristes, tours-opérateurs, agences réceptives, entreprises et établissements scolaires. Notre objectif est de répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe.

Nouveauté 2025 : commercialisation d'offres pour la clientèle individuelle.

- **Promotion de la destination dans le tourisme d'affaires** : nous ciblons également le marché du tourisme d'affaires en mettant en avant les infrastructures et les attraits de notre région pour accueillir des événements professionnels. Nous offrons un soutien complet pour assurer le succès de ces événements, incluant la gestion de l'hébergement, de la restauration et des activités.
- **Accompagnement sur mesure** : nous sommes aussi là pour vous aider à créer des nouvelles offres et à établir des prix pour mieux vendre vos activités.



VOS AVANTAGES EN DEVENANT PARTENAIRE (CONVENTION OBLIGATOIRE)

- **Intégration dans un réseau privilégié** : vous ferez partie d'un réseau où nous recevons des clients en groupes constitués. Cela vous assure un flux constant de visiteurs et une diversification de votre clientèle.
- **Accroissement du chiffre d'affaires** : notre collaboration peut significativement contribuer à votre chiffre d'affaires en générant des ventes additionnelles grâce aux visites, excursions et séjours que nous commercialisons ensemble.
- **Gain en visibilité** : vous bénéficierez d'une meilleure visibilité grâce à notre promotion active de votre offre auprès de notre large audience.

Evénements pour nos partenaires

LES CONSEILS D'EXPLOITATIONS ET COMMUNAUTAIRES

Le conseil d'exploitation est constitué de la direction, de l'OTI, de la responsable qualité, d'élus et de professionnels du territoire. Ces rencontres servent à reprendre ou garder le contact entre l'OTI, la Communauté de communes et les élus locaux.

La direction intervient pour présenter les projets de l'OTI au plus grand nombre de représentants de la collectivité. Le conseil d'exploitation possède un avis consultatif. Le conseil communautaire prend en compte l'avis du conseil d'exploitation et délibère.

ATELIERS DES AMBASSADEURS

L'Office de Tourisme organise des ateliers ambassadeurs destinés aux partenaires de l'office et à leurs personnel et saisonniers. Mis en place depuis 2023, ces ateliers ont rencontré un franc succès. Leur objectif est de transmettre toutes les informations utiles et les outils clés pour renseigner au mieux les visiteurs dans les Alpilles. Ces sessions de formation visent à transmettre l'information de manière uniforme et cohérente sur l'ensemble du territoire. En formant les ambassadeurs, l'Office de Tourisme s'assure que chaque visiteur reçoit des conseils précis et de qualité, améliorant ainsi leur expérience dans la région.



ATELIERS NUMÉRIQUES **NOUVEAU**

Les ateliers sont ouverts à tous les partenaires de l'Office de Tourisme. Dédiés à la découverte, l'apprentissage et l'échange, les ateliers numériques proposent d'aborder les bases des réseaux sociaux.

De nos expériences dans le tourisme et le digital, nous mettons en place des ateliers numériques qui durent quelques heures, afin de transmettre des astuces et outils pour aider à mieux s'organiser et communiquer sur des projets et son image.

L'objectif est d'accompagner nos partenaires, répondre aux lacunes et interrogations, donner confiance en l'outil des réseaux sociaux. La visibilité sur les réseaux est primordiale. Des exercices pratiques seront proposés durant ces ateliers.

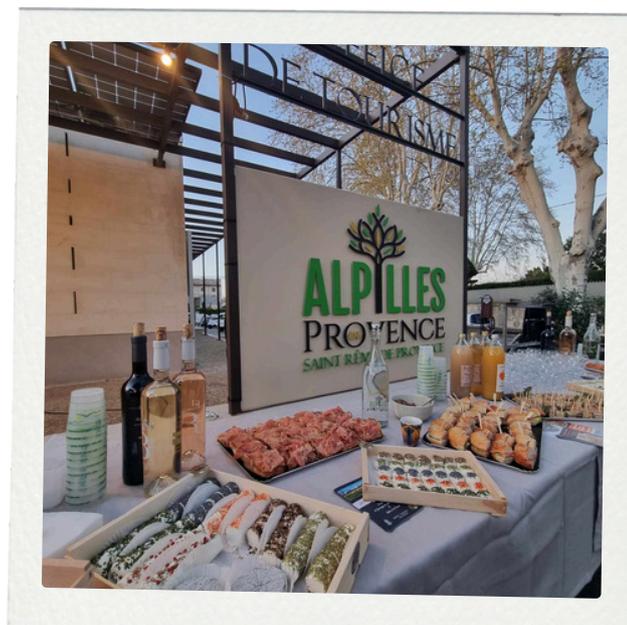
Evénements pour nos partenaires

RENCONTRES DES PARTENAIRES

Rencontres chez les socio-professionnels : l'équipe de l'OTI se déplace sur le territoire durant la période hivernale pour visiter les hébergements, découvrir les activités, rencontrer et échanger avec les acteurs du tourisme. **Des moments privilégiés avec les propriétaires pour faire connaissance et mieux connaître les services de chacun.**

JOURNÉE DES PARTENAIRES

L'Office de Tourisme organise la **Journée des partenaires**, une rencontre annuelle au format convivial, avant le début de la saison. Les partenaires de l'OTI participent directement à ces échanges entre professionnels pour parler de leur métier, de leurs activités, et pour certains, faire déguster leurs produits. Le but de cette journée est de **créer du lien et de la synergie entre nos partenaires**. Lors de cet événement, les participants peuvent également s'inscrire à des éductours afin de découvrir le territoire. Cette journée favorise la collaboration et renforce les relations professionnelles, tout en offrant une occasion de mieux connaître et promouvoir la région.



FAIRE DE VOUS UN AMBASSADEUR

NOUS VOUS PROPOSONS :

- **Un kit de promotion mis à votre disposition gratuitement** : vidéos, photothèque libre de droit, dossier de presse, brochures de l'Office de Tourisme ... Pour un déplacement professionnel, pour votre établissement ou pour illustrer votre site web...
- **Une gamme de documents** à mettre à disposition de vos clients pour mieux les orienter et les conseiller.
- **Des matinées "rencontres"** : visite de nos hébergeurs en basse saison.

- **Une journée rencontre partenaire** : Journée rencontre professionnelle avant le début de la saison avec visite de sites et éductours. Un moment d'échange avec nos partenaires.

- **Des conseils et un accompagnement dans vos démarches de labellisation** :

Une orientation vers les bons interlocuteurs. Si vous avez un projet touristique, nous pouvons vous informer et vous accompagner (classement des meublés de tourisme, taxe de séjour) en lien étroit avec la CCVBA, Provence Tourisme et le CRT.

- **De partager un lien vers notre site Internet** .

Toute l'information pratique et touristique en quelques clics pour préparer et faciliter le séjour de vos clients dans les Alpilles.

LES TARIFS 2025

Commerces & Services

Commerces	85 €
Commerces gros compte	460 €
Artisans et producteurs	105 €
Activités de loisirs	120 €
Vignobles et oléiculteurs	170 €
Commerces de services *	65 €
Associations	50 €

*Sur brochure uniquement : Laverie, Pressing, Services et Agences Immobilières
Rubrique supplémentaire + 30€

Hébergements non professionnels

Chambre d'hôtes

1 chambre	100 €
2 chambres	140 €
3 chambres	180 €
4 chambres et +	200 €

Chambres d'hôtes hors intercommunalité + 50€

Location saisonnière partie de maison, studios, appartements

1 chambre	200 €
2 chambres	220 €
3 chambres	240 €
4 chambres et +	280 €

Locations hors intercommunalité + 70€

Locations ou ch. d'hôtes supplémentaires + 80€

Maison individuelle

2 à 3 personnes	340 €
4 personnes et +	400 €
Maison supplémentaire	160 €

Locations hors intercommunalité + 70€

- Nos tarifs sont net de taxes.
- Une remise de 50% est appliquée au prix initial après édition des brochures.

Hébergements professionnels

Hotel 4* et 5 *

≤ 9 chambres	350 €
10 à 15 chambres	500 €
16 à 20 chambres	750 €
21 à 30 chambres	1 100 €
+ 30 chambres.	1 300 €

Hôtel 3*, non classés et résid. touristique

≤ 9 chambres	250 €
10 à 15 chambres	400 €
16 à 20 chambres	550 €
+ 20 chambres.	700 €

Hotel 2*

≤ 9 chambres	200 €
10 à 15 chambres	300 €
16 à 20 chambres	400 €
+ 20 chambres.	500 €

Camping

≤ 50 emplacements	350 €
51 à 100 emplacements	1000 €
+ 100 emplacements	1300 €

Professionnel hors intercommunalité + 70€

Restaurants

≤ 40 couverts	230 €
41 à 60 couverts	330 €
+ 60 couverts	370 €
Petites restaurations	85 €

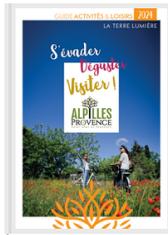
Restaurateurs hors intercommunalité + 70€





Pack Communication

AJOUTER DES SERVICES À LA CARTE

Pack Essentiel	Pack Avantage	Pack Réseaux	Pack Privilège	Pack Prémium
Partenariat *	Partenariat *	Partenariat *	Partenariat *	Partenariat *
3 Publications 	3 Publications 	3 Publications 	3 Publications 	3 Publications 
+ 60€* <small>*La cotisation du partenariat n'est pas incluse dans ce pack</small>	1 paragraphe Newsletters 	1 paragraphe Newsletters 	1 paragraphe Newsletters 	1 paragraphe Newsletters 
	+ 80€* <small>*La cotisation du partenariat n'est pas incluse dans ce pack</small>	Votre activité sous format vidéo relayé sur  	Encarts publicitaires dans une de nos éditions 	Encarts publicitaires dans une de nos éditions 
		+ 130€* <small>*La cotisation du partenariat n'est pas incluse dans ce pack</small>	+ à partir de 380€* <small>*La cotisation du partenariat n'est pas incluse dans ce pack</small>	Votre activité sous format vidéo relayé sur  
				+ à partir de 430€* <small>*La cotisation du partenariat n'est pas incluse dans ce pack</small>

ENCARTS PUBLICITAIRES

En devenant partenaire, votre établissement est valorisé sur nos brochures par une description détaillée de votre activité et de vos services.

Pour une meilleure visibilité et un plus grand impact, nous vous proposons des encarts publicitaires sur nos brochures (Activités et loisirs et Restaurants Commerces et Services) et plans touristiques (Saint-Rémy-de-Provence et Plan de Région).

Les tarifs proposés correspondent à un encart fourni prêt à l'impression.

Formats	Prix
Carte de visite	300 €
Carte de visite et demi	400 €
Double carte de visite	450 €
Triple carte de visite	590 €
Pleine page	700 €
Dernière de couverture	890 €
<i>Supplément</i> Création d'encart par notre graphiste	50 €

Des remises sont possibles si les annonceurs prennent plusieurs encarts :

- 2 encarts : remise de 10%
- 3 encarts : remise de 20%
- 4 encarts et plus : remise de 30%



Brochures





Conseils et accompagnement pour les hébergements

DÉCLARER VOTRE ACTIVITÉ SUR DECLALOC - LOCATIONS

Vous êtes tenus de faire une déclaration préalable d'activité d'hébergement pour l'attribution d'un numéro d'enregistrement à 13 chiffres sur les communes de Saint-Rémy-de-Provence, Fontvieille, Mas-Blanc-des-Alpilles, Mouriès, Saint-Étienne-du-Grès, Paradou, Aureille et Eygalières.

Pour cela, rendez-vous sur le site **www.declaloc.fr**, téléservice de déclaration des locations de meublés de tourisme et chambres d'hôtes.

Ce numéro d'enregistrement est obligatoire pour la diffusion de l'offre sur tous les sites web proposant des locations saisonnières : offices de tourisme, Airbnb, Abritel... ainsi que sur tous les supports papier (guides touristiques ou listes d'hébergement...).

DÉMARCHE DE QUALIFICATION - LOCATIONS

Le classement des meublés de tourisme est volontaire, il comporte 5 catégories allant de 1 à 5 étoiles et il est valable 5 ans. Il constitue un élément de commercialisation et de valorisation sur nos supports de communication et de myprovence.fr (site web grand public du département des Bouches du Rhône).

Il s'agit également d'un gage de qualité reconnu par les voyageurs au niveau national et international aussi bien pour le confort du logement que pour les équipements et services proposés.

Favoriser un classement de votre meublé garantit un montant fixe de la taxe de séjour. Il vous permet également de bénéficier d'un abattement fiscal jusqu'à 71 %.

Vous êtes accompagnés dans la démarche d'un expert agréé conformément au code du tourisme qui gère la procédure de classement.

Plus d'informations :

Provence tourisme

Tél. 04 91 13 84 13 - mtatay@myprovence.fr

DÉCLARER VOTRE ACTIVITÉ DE PERCEPTEUR DE TAXE DE SÉJOUR SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - TOUT HEBERGEMENTS CONFONDUS

La taxe de séjour est collectée par les hébergeurs situés sur les communes d'Aureille, Eygalières, Fontvieille, Mas-Blanc-des-Alpilles, Mouriès, Saint-Etienne-du-Grès et Saint-Rémy-de-Provence.

Créer votre profil de propriétaire ainsi que les fiches descriptives de vos hébergements sur la plateforme internet **<https://ccvba.taxesejour.fr>**

Ces déclarations sont obligatoires pour les locations de résidences principales, secondaires, de chambres chez l'habitant ou de chambres d'hôtes.

Plus d'informations :

Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles

Tél. 04 90 54 10 00 - ccvba@taxesejour.fr



Les étapes pour être partenaire

- 1** Remplissez votre bulletin d'adhésion
- 2** Complétez votre fiche d'information avec texte et photos en HD (10 photos d'un format 1920 pixels min au format paysage)
- 3** Regroupez toutes les pièces de votre dossier :
 - bon de partenariat
 - fiche d'information
 - le règlement correspondant à votre partenariat (chèque, virement ou espèce).
- 4** Déposez le dossier complet à votre correspondant

Partenaires Alpilles (hors Fontvieille) :
Clara Autillo - partenaires@alpillesenprovence.com

Partenaires Fontvieille :
Corinne Vantalon - c.vantalon@alpillesenprovence.com

Les dossiers doivent impérativement nous être retournés complets dans les délais pour que votre activité soit référencée dans les éditions et supports de communication papier 2025.

VOS ENGAGEMENTS À NOS CÔTÉS

- Nous transmettre régulièrement vos photos récentes en HD, vos mises à jour et vos nouveautés pour améliorer la qualité de l'information transmise aux visiteurs.
- Soigner vos descriptifs et visuels pour rendre votre offre la plus attractive possible pour les visiteurs.
- Mettre en place un lien vers notre site Internet.
- Agir en ambassadeur auprès de vos clients.

Une question ?

partenaires@alpillesenprovence.com



10 bonnes raisons d'être partenaires

1

Augmenter votre visibilité sur nos outils de communication.

2

Annoncer vos évènements sur notre site Internet et réseaux sociaux.

3

Valoriser vos nouveautés auprès de la presse.

4

Commercialiser vos produits via nos offres groupes.

5

Accompagner vos démarches de labéllisation.

6

Profiter de notre accompagnement et de notre expertise.

7

Partager avec un réseau de plus de 400 professionnels.

8

Bénéficier d'accueil presse selon la thématique.

9

Accéder à notre photothèque.

10

Mise à disposition de nos éditions.

À TRÈS VITE DANS NOS ACCUEILS !

**Office de Tourisme
Intercommunal**
Place Jean Jaurès
13210 Saint-Rémy-de-Provence

Tél. +33 (0)4 90 92 05 22
saintremy@alpillesenprovence.com

**Bureau d'Information
Fontvieille**
Avenue des Moulins
13990 Fontvieille

Tél. +33 (0)4 90 54 67 49
fontvieille@alpillesenprovence.com

**Bureau d'Information
Mouriès**
2 rue du Temple
13890 Mouriès

Tél. +33 (0)4 90 47 56 58
mouries@alpillesenprovence.com

**Bureau d'Information
Eygalières**
120 rue de la République
13810 Eygalières

Tél. +33 (0)4 90 92 70 03
eygalieres@alpillesenprovence.com





ALPILLES
PROVENCE
SAINT RÉMY DE PROVENCE



© Photos : - Couverture : @Mélanie Quesada et @Studio Julius / Dos : @Mélanie Quesada